



## ADORATION PERPETUELLE AGGLOMERATION DE CHAMBERY ET AU DELA

Année 2017

Oratoire de l'adoration, 207 rue Nicolas Parent à Chambéry

Ouverture 24 h/24 h grâce à un code d'accès

**Adorateur régulier : une demi-heure ou une heure par semaine**

**Adorateur occasionnel : toute personne peut venir pour un temps d'adoration d'une durée librement choisie.**

**Consulter ici le tableau des inscriptions pour les adorateurs réguliers :**

<http://catholiques-chambery.paroisse.net/rubriques/droite/horaires-agglo/adoration-perpetuelle-agglo>

### ► Que dois-je faire en arrivant à l'oratoire ?

- Vous aurez à taper un code pour ouvrir la porte donnant sur la rue.
- Dans le hall ouvrez la porte en face, prendre l'escalier à gauche qui descend à l'oratoire
- Pour allumer la lumière dans la chapelle, l'interrupteur se trouve sur le tableau électrique à droite en descendant l'escalier.
- Ouvrez les rideaux devant le Saint Sacrement.

**Si personne ne vous succède, il vous est demandé :**

- De fermer les rideaux
- D'éteindre la lumière de la chapelle (l'éclairage de l'escalier s'éteint automatiquement).

### ► Comment remettre votre inscription à l'adoration ?

- Par mail : [adorationchambery@gmail.com](mailto:adorationchambery@gmail.com)
- Par téléphone au 07 82 42 68 30 (répondeur)
- L'adresse suivante : Paroisse St François de Sales - Cathédrale, 6 rue Métropole 73000 Chambéry.

### ► Renseignements à donner pour votre inscription :

J'accepte de passer une demi-heure ou une heure par semaine avec Jésus, présent au Saint Sacrement :

Nom : ..... Prénom : .....

Tel : .....

Mail : .....

1er choix : Heure : ..... Jour : .....

2è choix : Heure : ..... Jour : .....

## ► Informations complémentaires

Chaque adorateur volontaire s'inscrit pour une (ou plusieurs !) heure fixe dans la semaine, par exemple le jeudi de 13 h à 14 h. En cas d'empêchement il aura un responsable à prévenir, qui se chargera de lui trouver un remplaçant. Il est toutefois souhaitable que l'adorateur empêché trouve lui-même s'il le peut son remplaçant, dans ce cas il lui suffit d'en informer son responsable.

## ► Qu'est-ce que l'adoration ?

"L'adoration eucharistique a pour objet la divine Personne de Notre-Seigneur Jésus-Christ présent au Très Saint Sacrement. Il y est vivant, il veut que nous lui parlions, et il nous parlera. Et ce colloque, qui s'établit entre l'âme et Notre-Seigneur, c'est la vraie méditation eucharistique, c'est l'adoration". [Saint Pierre-Julien Eymard](#).

"Si nous aimions le Bon Dieu, nous nous ferions une joie et un bonheur de venir passer quelques instant pour l'adorer(...) Nous regarderions ces moments comme les plus beaux de notre vie". [Saint Jean-Marie Vianney](#).



## ► C'est très bien, mais je ne peux pas prendre l'engagement de venir chaque semaine de l'année !

Bien sur ! Seuls les moines pourraient prendre un tel engagement.

Si vous pensez pouvoir venir environ trois fois sur quatre inscrivez-vous sans hésiter, au besoin cherchez-vous un remplaçant habituel.

Vous pouvez aussi vous inscrire en groupe constitué : par

exemple une équipe Notre-Dame.

Sinon, inscrivez-vous comme "intérimaire" en précisant vos disponibilités et/contraintes habituelles.

## ► Que signifie "perpétuelle" ?

Les adoreurs doivent se relayer sans interruption 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Il n'est pas prévu de date de fin.

## ► Quelles sont les paroisses concernées ?

Cette adoration est sous la responsabilité du Père Bernard Dupraz, curé, en concertation avec tous les curés des paroisses de l'agglomération chambérienne. Il n'est pas prévu de limite géographique, tous les fidèles du bassin chambérien et au-delà sont les bienvenus.

## ► Je ne sais pas prier !

Des livres et des bibles sont à votre disposition pour vous aider à l'oratoire.

\*\*\*\*\*